

3<sup>o</sup> Chaque famille est invitée à en faire autant, à la prière commune de soir ou du matin. Les communautés et toutes les familles religieuses s'en feront un devoir habituel, en offrant à cette intention leurs exercices journaliers.

C'est à vous surtout, âmes religieuses, à faire entendre dans vos cloîtres, et aux pieds des saints autels, vos longs gémissemens, pour obtenir que le poison des mauvaises doctrines, qui fermentent dans le monde entier, soit purgé, afin que toutes les erreurs étant détruites, la Religion soit florissante par toute la terre, sous la protection de la Reine de vos saintes Communautés, dont l'inviolable virginité fait votre force et votre bonheur.

Sera le présent Mandement lu au Prône de toutes les Eglises dans lesquelles se fait l'Office public, et au Chapitre de toutes les Communautés, les premiers dimanches après sa réception.

Donné à Montréal, dans Notre Palais Episcopal, sous notre seing, le sceau de nos armes, et le contrescing du Secrétaire de Notre Evêché, le trente-un Mai mil huit cent soixante.

L. † S.

✠ IG. EVÊQUE DE MONTRÉAL.

Par Mandement de Monseigneur

JOS. OCT. PARÉ,  
Chan. Secrétaire.